www.tcsju.ch

Section Jurassienne

MAI 2023
N° 3

AU SOMMAIRE

PAGE **2** Le mot du président
Et si on parlait climat ?

PAGES **3/4** GDL Camper
Le spécialiste des camping-cars désormais à Corgémont

PAGE **5** TCS Camping-Club Jurassien
Sortie des 9-11 juin 2023 à Soubey

PAGE **6** Commission des loisirs
Séjour exclusif en Écosse !

PAGES **6/7** Sécurité routière
Le principe de la « fermeture éclair »

PAGE **7** La rubrique juridique
Plaque rouge pour porte-vélo

PAGE **8** Les vacances approchent
Commandez votre Telepass !

Délai de reddition des textes à paraître dans l'encart 4/2023 : 5 juin

Une nouvelle corde à l'arc du TCS, le secours national d'urgence.

TCS Swiss Ambulance Rescue

Le plus grand réseau de secours d'urgence en Suisse

Le Touring Club Suisse et la société d'investissement Aevis Victoria ont rassemblé leurs forces pour créer TCS Swiss Ambulance Rescue.

La société, majoritairement détenue par le TCS, opère dans les cantons de Genève, Vaud, Zoug, Argovie et Zurich.

Avec 162 collaborateurs, 38 véhicules, 10 bases logistiques et 25'200 interventions par année, TCS Swiss Ambulance Rescue est d'ores et déjà le plus grand acteur privé dans le secteur des secours d'urgence et du transport sanitaire en Suisse.

Une expansion est planifiée pour élargir ce réseau national au service de la population.

En tant qu'organisation sans but lucratif, le TCS est actif dans le domaine médical depuis plus de 60 ans, notamment au travers des conseils et rapatriements médicaux opérés par le Livret ETI.

Plus récemment, le Club a créé le portail d'information en ligne TCS MyMed qui répond de manière neutre à toutes les questions de santé. Le TCS a aussi soutenu en 2019 la création de la première chaire de télémédecine d'urgence, en collaboration avec l'Université et l'hôpital de l'Île à Berne.

CONTRÔLES OFFICIELS

Tous les véhicules en circulation disposant d'une plaque minéralogique sont soumis aux contrôles périodiques officiels.

Les voitures de tourisme doivent subir les contrôles suivants :

- pour la première fois cinq ans après leur première mise en service ; ensuite après trois ans, puis tous les deux ans (5 – 3 – 2 – 2) ;
- les voitures mises en circulation en 2018 doivent subir un contrôle périodique.

IMPRESSUM

Section jurassienne du TCS
St-Germain 20, 2853 Courfaivre

Président de la section
Pierre-Arnauld Fueg, route de Fontenais 11, 2900 Porrentruy, tél. 079 372 66 74
Courriel : pafueg@cabinetfueg-law.ch

Rédaction / Président de la commission de communication / Publicité
Didier Walzer, 25, rue de la Penesse 2852 Courtételle,
courriel : didier.walzer@bluewin.ch

Point de contact TCS
Possibilité pour les membres de la Section jurassienne de prendre contact, du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h 30,
au numéro 079 288 39 38
courriel : celine.burkhalter@tcs.ch

Internet
Courriel : sectionju@tcs.ch
www.tcsju.ch
www.snowup-interjurassien.ch

PAO et impression
Pressor SA, Centre d'impression et d'arts graphiques, 6, route de Courroux, 2800 Delémont, www.pressor.ch

Tirage : 22 000 exemplaires

Parution : six fois par an

Editeur : Touring Club Suisse, Genève

Le mot du président

Et si on parlait climat !

Cher-ère-s Membre-s,

Pas un jour ne passe sans que les médias ne parlent du climat, surtout sous l'angle des changements et de leurs conséquences.
Parle-t-on en revanche réellement suffisamment des solutions et des avancées dans la lutte contre ceux-ci ?
Le TCS y contribue depuis de nombreuses années ! Il est d'ailleurs le seul organisme au monde à avoir développé un calculateur de bilan climatique pour 2000 véhicules différents.
Quelques chiffres tout d'abord. Saviez-vous que la mobilité dans le canton du Jura émet 140'000 tonnes de CO_2 par année (environ 2 tonnes par habitant) ? La mobilité représente 25% des émissions globales, derrière l'agriculture (45%) et les chauffages (30%), ce qui fait beaucoup. Plus éloquente toutefois est la question de la mobilité liée aux loisirs, qui équivaut à 40% de toutes les émissions liées aux déplacements.
Le monde actuel est très souvent fait de stress, d'immédiateté, de séquençage du travail, etc. Corollaire de ce tourbillon professionnel : des périodes de repos, de changement d'air, de vacances et de détente de plus en plus fréquentes, souvent pour des durées toujours plus courtes, ce qui engendre inévitablement des émissions de gaz à effet de serre exponentielles.
Changer de telles tendances est difficile et, surtout, prend du temps. En d'autres termes, s'attaquer aux causes du problème est certes nécessaire, mais pas significativement réalisable à brèves échéances.
Il n'est dès lors pas dénué de sens de mettre parallèlement en place des mesures concrètes contribuant à diminuer les conséquences de nos activités.
Dans ce cadre, le comité de la section s'est approché des services du canton du Jura pour réaliser une action commune permettant la décarbonisation de notre coin de pays. Il lui importe de trouver à la fois une action qui a du sens sous l'angle de la mobilité et qui puisse également concerner le territoire sur lequel la Section jurassienne du TCS est active. C'est donc contre les effets négatifs de la mobilité des loisirs, dans un secteur régional proche du Jura bernois, où nous sommes aussi présents, que nous voulons agir. Le projet de revitalisation des tourbières de la Gruère répond à ces deux enjeux !
S'il n'est pas encore unanimement clair de savoir si la revitalisation d'une tourbière joue effectivement un rôle de puits à carbone, il est par contre avéré qu'elle évite des émissions de gaz à effet de serre, ce qui est en soi déjà bénéfique.
Ainsi, un vaste projet de 15 hectares sera mené dans le cadre des tourbières de l'étang de la Gruère, site d'importance nationale.
Grâce à ce projet, on peut estimer que 10 à 15'000 tonnes de CO_2 ne seront plus émises, ce qui correspond à l'émission annuelle de 5600 véhicules standard environ, ce qui est loin d'être négligeable.
La section tient à apporter son aide lors d'une journée de travail, en principe cet automne.
Toutes les informations nécessaires seront données en temps voulu, mais votre section lance dès à présent un appel à tous ses membres pour permettre une forte mobilisation le moment venu.
Cette action participe, avec une multitude d'autres, à la protection du climat, voire à son amélioration.
C'est tous ensemble, conscients de nos responsabilités individuelles et collectives, que nous contribuerons à cet objectif.
Le TCS est toujours à vos côtés, aussi dans le domaine climatique.

Pierre-Arnauld Fueg

GDL Camper

Un nouvel horizon à Corgémont

Première exposition printanière et inauguration de GDL Camper à Corgémont, du 21 au 23 avril 2023.

La société familiale renommée GDL Camper – partenaire de la Section jurassienne du TCS –, experte en représentation, réparation et service après-vente de camping-cars, caravanes, fourgons et vans, ainsi que d'accessoires, a déménagé, voici peu, de Tavannes à Corgémont, au cœur du Jura bernois. Cette stratégique transition permet à l'entreprise d'accroître son accessibilité, sa visibilité et d'explorer de nouvelles perspectives de développement.

Le déménagement de GDL Camper, auparavant connu sous le nom de Garage du Lion, représente un jalon crucial dans l'essor de l'entreprise.
Désormais située à la Grand-Rue 57 à Corgémont, elle bénéficie d'un emplacement idéal sur la route principale, à proximité de Bienne, Sonceboz et de l'autoroute A16. « Notre accessibilité est tout aussi attractive qu'à Tavannes, grâce à une localisation stratégique plus au sud », souligne Elvis Lehmann, directeur de la société, qui se transmet de père en fils. En clin d'œil à son héritage, l'entreprise conserve le sigle GDL dans son nom, qui signifie « Garage du Lion ».

Carte de visite

- Camping-cars
- Caravanes
- Fourgons et vans
- Accessoires
- Location de véhicules
- Atelier d'entretien
- Magasin de pièces détachées

Nouvelles installations impressionnantes

Le bâtiment flambant neuf à Corgémont, s'étendant sur une surface de 1500 m^2, comprend des locaux et des bureaux vastes et contemporains, un atelier doté d'équipements dernier cri, ainsi qu'un service après-vente irréprochable.
Il abrite aussi un magasin d'accessoires de 200 m^2 proposant tout le nécessaire pour le camping.
Les marques phares telles que Chausson, Adria, Sunliving, Karmann, Caravelair, Silver et mini Silver sont proposées.
De plus, GDL Camper a élargi sa gamme de véhicules de loisirs en introduisant la marque Panama, spécialisée dans les mini-vans de camping à toit relevable, similaires au VW T6 California.
Pour le secteur de vente, environ 50 véhicules sont exposés et disponibles du stock. →

Elvis Lehmann, propriétaire de GDL Camper : « Notre devise : la proximité, la convivialité et… le sourire. »

Grâce à ce déménagement, l'entreprise a pu consolider son activité de location avec une flotte spectaculaire de 23 véhicules, soutenue par une équipe de 23 collaborateurs dévoués.

L'importance de la diversification

Selon Elvis Lehmann, la diversification revêt une importance capitale pour GDL Camper. La société est ainsi structurée autour de plusieurs pôles d'activités, tels que la vente, la location, le magasin et l'atelier, qui contribuent chacun au succès de l'entreprise.
L'enthousiasme pour les loisirs et l'attention portée au bien-être des clients, alliés à un esprit familial qui perdure malgré l'expansion de l'entreprise, constituent les fondements de sa réussite.

gdlcamper.ch

En clin d'œil à son héritage, l'entreprise GDL Camper conserve le sigle GDL dans son nom, qui signifie « Garage du Lion ».

TCS Camping-Club Jurassien

Assemblée générale 2023

L'assemblée générale de notre club s'est déroulée le 25 mars au restaurant du Moulin à Rebeuvelier en présence d'une bonne vingtaine de membres.

Le président Florian Schmied a relaté les diverses sorties de l'année 2022 et présenté les comptes, ainsi que le budget 2023.

Il regrette toutefois le peu de participation à ces rencontres, malgré une hausse régulière de nouveaux membres.

Il a également remercié le comité et les membres organisateurs de sorties. Un apéritif et un excellent repas pour terminer ont été appréciés par tous.

Sortie des 9-11 juin 2023

Dernière chance pour vous inscrire !

Vous avez envie de vivre un week-end autrement ?
Alors venez à la ferme au Bout du Pont à Soubey le vendredi dès 17h30.

Une fondue est prévue pour le repas du soir.

Samedi : activités à choix (balade à vélo ou à pied, baignade).
Le soir, un risotto au chaudron avec saucisse sera cuisiné sur place.

Dimanche : visite du moulin de Soubey, puis repas en commun (jambon à l'os chaud ; chacun apporte ses accompagnements).

Prix du week-end : adulte membre TCS campeur, 40 fr. ; enfant gratuit
adulte non-membre TCS campeur, 55 fr. enfant, 15 fr.

Inscriptions et renseignements auprès de Martine et Roland Pelletier (tél. 032 487 55 66, courriel : pelletier@bluewin.ch)

Annelise Monnat

ECOSSE

sous toutes ses facettes

Du 27 août au 3 septembre 2023 / 8 jours

Avec guide professionnelle habitant en Ecosse
Soirée folklorique avec danse écossaise
Atelier cornemuse
Dégustations de whisky et verre souvenir

Découvrez notre nouveau site internet : www.novicar.ch

MARCHÉ DE LUINO
Mecredis 7 juin, 19 juillet, 9 août, 6 septembre et 11 octobre 2023
Journée libre au marché de Luino.
Prix : Fr. 39.– car seul.
Départs : a) 5h15 Le Locle - 5h30 Chx-de-Fds - 5h45 Boudevilliers 6h Neuchâtel - 6h30 Bienne.
b) 6h Glovelier - 6h15 Delémont 6h30 Moutier.

SPECTACLE SILO 8 À ST-TRIPHON
Samedi 8 juillet 2023
Spectacle Silo 8 à St-Triphon.
Prix : Fr. 139.– car et billet.
Fr. 129.– prix membre TCS Jura/ Jura bernois. Fr. 57.-- car seul.
Départs : 14h45 Delémont 15h Glovelier - 15h30 Saignelégier 16h Chx-de-Fds - 16h15 Boudevilliers - 16h30 Neuchâtel.

SOLDES À MILAN
Samedi 8 juillet 2023
Journée libre de shopping. 21h départ.
Prix : Fr. 55.– car seul.
Fr. 50.– prix membre TCS Jura/ Jura bernois.
Départs : a) 5h Le Locle - 5h15 Chx-de-Fds - 5h30 Boudevilliers 5h45 Neuchâtel - 6h15 Bienne.
b) 5h30 Porrentruy - 5h45 Glovelier - 6h Delémont - 6h15 Moutier.

BASELTATTOO
Vendredi 21 juillet 2023
Spectacle Baseltattoo à 21h30.
Prix : Fr. 154.– car et billet cat. 3.
Fr. 144.– prix membre TCS Jura/ Jura bernois. Fr. 55.-- car seul.
Départs : 15h45 Neuchâtel 16h Boudevilliers - 16h15 Chx-de-Fds - 16h45 Saignelégier 17h15 Glovelier - 17h30 Delémont.

SHOPPING À TURIN
Samedi 29 juillet 2023
Journée libre de shopping. 21h départ.
Prix : Fr. 55.– car seul.
Fr. 50.– prix membre TCS Jura/ Jura bernois.
Départs : 5h15 Delémont - 5h30 Glovelier - 6h Saignelégier - 6h30 Chx-de-Fds - 6h45 Boudevilliers 7h Neuchâtel.

Inscriptions à
NOVICAR SA
Route de Tavannes 7 I 2732 Reconvilier

Novicar
Le car en croisière

Tél. : 032 426 72 68
www.novicar.ch - info@novicar.ch

Désormais obligatoire en Suisse

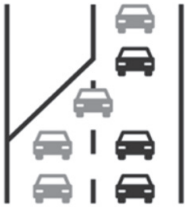

Le principe de la « fermeture éclair » a pour but de fluidifier le trafic. Ne pas l’appliquer favorise la formation de bouchons et peut représenter certains risques d’accident(s).
Le point avec l’adjudant Thierry Erard, responsable de la circulation auprès de la Police cantonale jurassienne, et Jonathan Spitznagel, chef des opérations de la gendarmerie.

Comment expliquer ce principe en quelques mots ?
En cas de suppression de voie et sur les bretelles d’accès autoroutières :
en cas de suppression d’une voie de circulation, le principe de la fermeture éclair s’applique désormais obligatoirement en Suisse.
Ce principe vaut à la fin de chaque voie, par exemple lors d’un passage de trois à deux voies ou en présence d’un accident ou d’un chantier.
Il consiste à utiliser les deux voies de circulation jusqu’à la suppression de voie.
Les véhicules circulant sur la voie maintenue ouverte laissent ceux roulant sur la voie coupée s’insérer à tour de rôle.
L’objectif est d’éviter que les conducteurs se placent trop tôt sur la voie restante lors

de suppressions de voies, comme c'est souvent le cas.
Le trafic pourra alors mieux s'écouler.
Les usagers s'insérant sur la voie maintenue ouverte ne doivent toutefois pas forcer le passage, car ils n'ont pas la priorité.

Dans quelle mesure son application pose problème sur l'A16 ?
Le problème principal sur la Transjurane réside dans le fait que les voies d'accélération sont courtes, ce qui complique considérablement l'application du principe de « fermeture éclair ». Ce dernier doit se faire sur une courte distance. Il arrive fréquemment que les usagers qui désirent entrer sur l'autoroute forcent le passage alors qu'ils ne sont pas prioritaires.

Problème accru aux heures de pointe

J'imagine que c'est aux heures de pointe que le problème est le plus aigu ?
Effectivement, c'est à ce moment-là que le trafic est le plus dense et que le principe de la « fermeture éclair » doit clairement s'appliquer. Il a été prévu pour fluidifier le trafic.

Photo Didier Walzer

Jonathan Spitznagel, chef des opérations de la gendarmerie auprès de la Police cantonale jurassienne, et l'adjudant Thierry Erard, responsable de la circulation.

Comment inciter les automobilistes à le respecter ? Avec quels arguments et/ou sanctions éventuelles ?
Des campagnes d'information ont été menées avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle mesure, obligatoire depuis le 1er janvier 2021. Les nouveaux conducteurs ont toute connaissance de cause. Concernant les anciens, ils s'y mettent progressivement. L'argument le plus probant est que cela augmente considérablement la fluidité du trafic, pour autant que le principe en question soit correctement appliqué. Sur l'A16, la situation évolue lentement mais sûrement. En cas de non-respect de cette obligation, les contrevenants peuvent être sanctionnés par une amende d'ordre de 100 fr. – AO 306/4.

Réalisez-vous régulièrement des contrôles ?
Ils sont assez compliqués à mettre en place sur l'A16, principalement en raison de la configuration de la route. De plus, les interventions sur l'autoroute sont dangereuses. Afin de procéder en toute sécurité, il convient de mettre en œuvre des moyens conséquents. Dès lors, des contrôles existent, mais ne sont pas très fréquents.

Propos recueillis par Didier Walzer

La rubrique juridique

Plaque rouge pour porte-vélo

Depuis le 1er mars 2022, il est possible d'apposer, sur un porte-vélo, une troisième plaque d'immatriculation, de couleur rouge. Ainsi, il n'est plus obligatoire de déplacer la plaque de contrôle arrière de la voiture sur le porte-vélo, lorsqu'on utilise celui-ci.

Il s'agit naturellement d'une bonne nouvelle, qui évite bien des tracas aux cyclistes. Il n'est pas obligatoire de s'en procurer une et la plaque arrière du véhicule peut toujours, comme par le passé, être utilisée. Cette troisième plaque d'immatriculation se distingue des plaques avant et arrière par sa couleur. Elle présente ainsi un fond rouge au lieu du fond blanc des plaques habituelles.

Comment se la procurer ? Il faut s'adresser aux services des automobiles cantonaux. Dans le canton du Jura, la demande doit être faite à l'Office des véhicules. Dans le canton de Berne, c'est l'Office de la circulation routière et de la navigation à qui il faut s'adresser. Les sites internet de ces deux offices permettent de commander facilement la plaque rouge.

Tous les pays voisins directs de la Suisse reconnaissent comme valable cette nouvelle plaque, qui peut donc également être utilisée à l'étranger. Toutefois, pour les pays plus lointains, il faut se renseigner, avant de l'utiliser, la reconnaissance n'étant pas automatique.

Il est finalement à noter que la perte ou le vol de la troisième plaque de contrôle ne doivent pas obligatoirement être déclarés, celle-ci n'étant considérée que comme une copie des plaques principales.

Charles Poupon, avocat spécialiste FSA en responsabilité civile et droit des assurances, Delémont

Le compagnon indispensable pour les vacances

*Dès 5.- par mois

LOCATION ANNUELLE

*Membre TCS	CHF 60.-		Commission 5% sur les péages
Non-membre	CHF 100.-	+ chf 14.- activation	Commission 7% sur les péages

LOCATION MENSUELLE (minimum 1 mois)

Membre TCS	CHF 9.-	+ CHF 3.- activation	Commission 7% sur les péages

Dans votre Section jurassienne au 079 288 39 38

QUELS VÉHICULES?

OÙ ÇA MARCHE?

COMMENT PAYER?

mastercard VISA PostFinance